

États financiers consolidés du

GROUPE CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

Rapports de la direction et des auditeurs

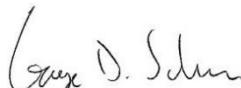
DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L., dont les rapports sont présentés ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,



George D. Schindler

Le 7 novembre 2017

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

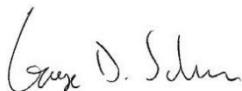
- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2017 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2017, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2017 a été auditee par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 3.

Le président et chef de la direction,



George D. Schindler

Le 7 novembre 2017

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la Société) en date du 30 septembre 2017 en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO) (les critères du COSO). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2017, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la société au 30 septembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 7 novembre 2017, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada
Le 7 novembre 2017

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la Société), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2017 et 2016, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe CGI inc. aux 30 septembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2017, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO), et notre rapport daté du 7 novembre 2017 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada
Le 7 novembre 2017

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2017	2016
	\$	\$
Revenus	10 845 066	10 683 264
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	9 257 659	9 120 929
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26 b)	10 306	—
Coûts de restructuration (note 24)	88 628	29 100
Charges financières nettes (note 25)	69 792	78 426
Perte de change	784	2 024
	9 427 169	9 230 479
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 417 897	1 452 785
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 15)	382 702	384 069
Bénéfice net	1 035 195	1 068 716
Bénéfice par action (note 20)		
Bénéfice de base par action	3,48	3,51
Bénéfice par action après dilution	3,41	3,42

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice net	1 035 195	1 068 716
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(141 465)	(274 283)
Gains nets sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	13 109	18 446
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	(12 261)	(18 297)
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les placements disponibles à la vente	(3 509)	229
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies	(611)	(20 193)
Autres éléments du résultat global	(144 737)	(294 098)
Résultat global	890 458	774 618

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 27 d et 31)	165 872	596 529
Créances clients (note 4)	1 285 880	1 101 606
Travaux en cours	922 620	935 496
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	8 152	22 226
Charges payées d'avance et autres actifs courants	160 402	170 393
Impôt sur les bénéfices	6 541	7 876
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 549 467	2 834 126
Fonds détenus pour des clients (note 5)	313 552	369 530
Total des actifs courants	2 863 019	3 203 656
Immobilisations corporelles (note 6)	396 613	439 293
Coûts liés à des contrats (note 7)	243 056	211 018
Immobilisations incorporelles (note 8)	490 426	509 781
Autres actifs non courants (note 9)	85 159	86 970
Actifs financiers non courants (note 10)	111 307	129 383
Actifs d'impôt différé (note 15)	146 602	179 898
Goodwill (note 11)	7 060 030	6 933 333
	11 396 212	11 693 332
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres crébiteurs	1 004 307	1 107 863
Rémunération à payer	578 886	523 553
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	12 069	4 517
Revenus différés	409 332	390 367
Impôt sur les bénéfices	174 102	159 410
Provisions (note 12)	86 154	34 924
Tranche courante de la dette à long terme (note 13)	122 467	192 036
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 387 317	2 412 670
Obligations liées aux fonds des clients	314 233	365 994
Total des passifs courants	2 701 550	2 778 664
Provisions non courantes (note 12)	40 892	40 454
Dette à long terme (note 13)	1 739 536	1 718 939
Autres passifs non courants (note 14)	213 436	244 307
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	82 365	46 473
Passifs d'impôt différé (note 15)	213 515	183 579
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16)	202 292	216 308
	5 193 586	5 228 724
Capitaux propres		
Bénéfices non distribués	3 794 439	3 778 848
Cumul des autres éléments du résultat global (note 17)	159 391	304 128
Capital-actions (note 18)	2 054 725	2 194 731
Surplus d'apport	194 071	186 901
	6 202 626	6 464 608
	11 396 212	11 693 332

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

George D. Schindler
Administratrice

Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2016	3 778 848	304 128	2 194 731	186 901	6 464 608
Bénéfice net	1 035 195	—	—	—	1 035 195
Autres éléments du résultat global	—	(144 737)	—	—	(144 737)
Résultat global	1 035 195	(144 737)	—	—	890 458
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	34 443	34 443
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	5 961	5 961
Exercice d'options sur actions (note 18)	—	—	60 943	(11 169)	49 774
Exercice d'unités d'actions liées au rendement (UAR) (note 18)	—	—	23 666	(23 666)	—
Rachat d'actions subalternes classe A aux fins d'annulation (note 18)	(1 019 604)	—	(227 060)	—	(1 246 664)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	—	—	2 445	1 601	4 046
Solde au 30 septembre 2017	3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2015	3 057 578	598 226	2 254 245	172 120	6 082 169
Bénéfice net	1 068 716	—	—	—	1 068 716
Autres éléments du résultat global	—	(294 098)	—	—	(294 098)
Résultat global	1 068 716	(294 098)	—	—	774 618
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	38 299	38 299
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	19 704	19 704
Exercice d'options sur actions (note 18)	—	—	111 405	(21 972)	89 433
Exercice d'UAR (note 18)	—	—	21 250	(21 250)	—
Rachat d'actions subalternes classe A aux fins d'annulation (note 18)	(347 446)	—	(170 374)	—	(517 820)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	—	—	(21 795)	—	(21 795)
Solde au 30 septembre 2016	3 778 848	304 128	2 194 731	186 901	6 464 608

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	1 035 195	1 068 716
Ajustements pour :		
Amortissement (note 23)	377 204	400 060
Charge d'impôt différé (note 15)	60 897	96 490
Gain de change	(3 102)	(2 618)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	34 443	38 299
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 27 a)	(146 085)	(267 873)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 358 552	1 333 074
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise) (note 26 a)	(283 061)	(38 442)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(112 667)	(165 516)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	3 317	10 254
Ajouts de coûts liés à des contrats	(95 676)	(103 156)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(106 267)	(100 963)
Acquisition de placements non courants	(5 150)	(14 701)
Produit tiré de la vente de placements non courants	7 248	29 629
Paiements provenant des montants à recevoir à long terme	—	164
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(592 256)	(382 731)
Activités de financement		
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13)	200 000	—
Augmentation de la dette à long terme	18 921	40 508
Remboursement de la dette à long terme	(199 841)	(223 159)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(9 119)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 31)	—	(24 057)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	—	(21 795)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	4 046	—
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A (note 18)	(1 246 664)	(527 286)
Émission d'actions subalternes classe A	49 671	89 485
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 182 986)	(666 304)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13 967)	7 228
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(430 657)	291 267
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	596 529	305 262
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	165 872	596 529

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27)

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (TI), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (impartition), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 7 novembre 2017.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : les actifs d'impôt différé, la comptabilisation des revenus, les pertes estimatives sur des contrats génératrices de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les positions fiscales incertaines, et les litiges et réclamations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont les suivants : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés s'il est probable que ces coûts seront recouvrés.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts prévus sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créateurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme aux bilans consolidés. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société engagés après l'obtention des contrats d'impartition et de services en gestion des processus d'affaires. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages connexes du personnel, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition et l'amortissement des coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres crébiteurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtées à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus principalement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales, et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un actif d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'actif d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location visant des locaux libérés, aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à ses efforts pour améliorer sa productivité et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires, lesquelles se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR, dont il est prévu que les droits seront acquis, est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction attendus, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créateurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. Les analyses préliminaires réalisées par la Société sont susceptibles de changer, puisque la Société évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui exige la présentation d'information additionnelle concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement, les variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans des filiales ou d'autres entreprises, l'incidence des variations des taux de change et les variations de la juste valeur. Les modifications apportées à l'IAS 7 entreront en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2017 et des informations additionnelles seront présentées dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société. Par conséquent, l'IFRS 15 sera appliquée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes: i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application. La Société n'a pas encore choisi de méthode de transition.

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 15, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en quatre étapes: 1) familiarisation, 2) évaluation détaillée de l'incidence, 3) conception, 4) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un Comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du Comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques.

La Société a terminé l'étape de la familiarisation, qui comportait un examen sommaire des différences entre les exigences actuelles et celles de l'IFRS 15. La Société réalise actuellement la deuxième étape du plan de conversion qui porte sur l'évaluation détaillée des incidences des différences relevées. Dans l'ensemble, la Société s'attend à ce que les revenus tirés des contrats d'impartition, des services en gestion des processus d'affaires, des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils continuent d'être comptabilisés à mesure que les services sont fournis conformément aux méthodes comptables actuellement appliquées. La Société évalue actuellement l'incidence de la norme sur la comptabilisation des revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels et des exigences à l'égard des informations supplémentaires à fournir.

Les deux étapes restantes, portant sur la conception et la mise en œuvre, sont réalisées parallèlement jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la norme. L'incidence du plan de conversion de la Société sur les autres éléments clés tels que les changements qui touchent les TI, les exigences en matière d'éducation et de formation, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités commerciales, sera évaluée au cours de ces deux étapes.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018 et requiert l'application rétrospective. Par conséquent, l'IFRS 9 sera appliquée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018.

La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui permet l'utilisation d'une méthode simplifiée et un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société a effectué un examen sommaire des différences entre l'IAS 39 et l'IFRS 9. D'après l'analyse préliminaire réalisée jusqu'à maintenant, la Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié l'Interprétation 22 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, qui clarifie la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change devant être appliquée lors de la comptabilisation initiale des transactions connexes lorsque la Société a reçu ou payé une contrepartie de façon anticipée en monnaie étrangère. Cette interprétation entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018 et l'application anticipée est permise. D'après l'analyse préliminaire réalisée jusqu'à maintenant, la Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme annule et remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2019 et l'application anticipée est permise. Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives.

4. Crédances clients

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
Clients (note 31)	\$ 931 530	\$ 816 885
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	246 616	187 047
Autres	107 734	97 674
	1 285 880	1 101 606

¹ Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux au Canada, aux États-Unis (É.-U.), en France, au Royaume-Uni (R.-U.) et dans d'autres pays.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
Trésorerie	\$ 118 043	\$ 173 554
Obligations non courantes (note 31)	195 509	195 976
	313 552	369 530

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2016	68 576	206 193	165 807	651 742	1 092 318
Ajouts	2 475	16 438	12 642	89 402	120 957
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26 a)	—	673	1 206	3 609	5 488
Cessions/mises hors service	(4 076)	(11 141)	(13 696)	(87 158)	(116 071)
Écart de conversion	(1 335)	(1 837)	(1 943)	(12 232)	(17 347)
Au 30 septembre 2017	65 640	210 326	164 016	645 363	1 085 345
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2016	15 001	146 836	97 574	393 614	653 025
Amortissement (note 23)	2 324	20 687	15 796	114 047	152 854
Dépréciation (notes 23 et 24)	4 985	—	364	558	5 907
Cessions/mises hors service	(1 350)	(10 932)	(13 558)	(87 126)	(112 966)
Écart de conversion	(269)	(1 790)	(1 045)	(6 984)	(10 088)
Au 30 septembre 2017	20 691	154 801	99 131	414 109	688 732
Valeur comptable nette au 30 septembre 2017	44 949	55 525	64 885	231 254	396 613

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2015	84 432	209 594	159 947	665 633	1 119 606
Ajouts	650	18 987	19 085	134 322	173 044
Cessions/mises hors service	(12 947)	(16 123)	(9 278)	(114 575)	(152 923)
Écart de conversion	(3 559)	(6 265)	(3 947)	(33 638)	(47 409)
Au 30 septembre 2016	68 576	206 193	165 807	651 742	1 092 318
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2015	14 589	147 219	89 121	395 568	646 497
Amortissement (note 23)	5 590	19 860	17 187	120 468	163 105
Cessions/mises hors service	(3 673)	(16 123)	(6 522)	(102 245)	(128 563)
Écart de conversion	(1 505)	(4 120)	(2 212)	(20 177)	(28 014)
Au 30 septembre 2016	15 001	146 836	97 574	393 614	653 025
Valeur comptable nette au 30 septembre 2016	53 575	59 357	68 233	258 128	439 293

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs acquis suivants aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2017			Au 30 septembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier, agencements et matériel	15 201	6 381	8 820	18 030	9 082	8 948
Matériel informatique	46 514	29 992	16 522	64 484	40 668	23 816
	61 715	36 373	25 342	82 514	49 750	32 764

7. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2017			Au 30 septembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Coûts de transition	420 475	185 461	235 014	392 908	189 381	203 527
Incitatifs	58 978	50 936	8 042	97 140	89 649	7 491
	479 453	236 397	243 056	490 048	279 030	211 018

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
Coût							
Au 30 septembre 2016	92 824	72 332	94 209	382 380	213 777	935 100	1 790 622
Ajouts	11 815	23 201	—	43 934	19 563	—	98 513
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26 a)	78	—	—	—	255	50 141	50 474
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	—	(49 960)
Écart de conversion	(920)	60	(2 835)	(14 419)	(2 916)	(19 554)	(40 584)
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2016	72 368	46 513	81 611	237 953	111 593	730 803	1 280 841
Amortissement (note 23)	7 232	5 102	6 120	32 758	34 640	71 181	157 033
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	—	(49 960)
Écart de conversion	(564)	32	(2 250)	(9 089)	(1 757)	(15 647)	(29 275)
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Valeur comptable nette au 30 septembre 2017	24 761	43 946	5 893	150 273	86 203	179 350	490 426
	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
Coût							
Au 30 septembre 2015	92 959	55 340	128 370	388 040	174 095	954 667	1 793 471
Ajouts	5 669	17 112	1 943	37 501	68 683	—	130 908
Ajouts – acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	—	8 984	8 984
Cessions/mises hors service	(629)	—	(34 190)	(36 062)	(22 795)	—	(93 676)
Écart de conversion	(5 175)	(120)	(1 914)	(7 099)	(6 206)	(28 551)	(49 065)
Au 30 septembre 2016	92 824	72 332	94 209	382 380	213 777	935 100	1 790 622
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2015	66 481	42 464	110 818	247 518	100 616	656 763	1 224 660
Amortissement (note 23)	9 880	4 066	6 467	30 341	35 583	90 558	176 895
Cessions/mises hors service	(629)	—	(34 190)	(36 062)	(22 196)	—	(93 077)
Écart de conversion	(3 364)	(17)	(1 484)	(3 844)	(2 410)	(16 518)	(27 637)
Au 30 septembre 2016	72 368	46 513	81 611	237 953	111 593	730 803	1 280 841
Valeur comptable nette au 30 septembre 2016	20 456	25 819	12 598	144 427	102 184	204 297	509 781

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
Contrats de maintenance non courants	\$ 25 561	\$ 20 942
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	23 945	24 435
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	11 623	8 797
Dépôts	10 843	9 893
Frais de financement différés	3 292	2 882
Autres	9 895	20 021
	85 159	86 970

10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 31)	\$ 46 906	\$ 42 139
Placements non courants (note 31)	23 047	27 246
Montants à recevoir à long terme	16 415	10 239
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	24 939	49 759
	111 307	129 383

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. Goodwill

Les activités de la Société sont gérées selon les sept secteurs opérationnels suivants, soit les unités d'affaires stratégiques de la Société : É.-U.; pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (France); R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique). Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion en vigueur ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2017 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique	Total
Au 30 septembre 2016	\$ 1 743 020	\$ 1 190 615	\$ 1 112 146	\$ 881 627	\$ 839 016	\$ 853 311	\$ 313 598	\$ 6 933 333
Acquisitions d'entreprises	238 322	—	—	—	—	—	—	238 322
Écart de conversion	(95 279)	(709)	—	2 092	(14 751)	4 057	(7 035)	(111 625)
Au 30 septembre 2017	1 886 063	1 189 906	1 112 146	883 719	824 265	857 368	306 563	7 060 030

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants :

Au 30 septembre 2017	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,7	9,2	8,9	9,3	8,1	9,0	17,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets¹	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0

Au 30 septembre 2016	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,8	10,0	9,0	9,2	8,1	9,1	19,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets¹	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Provisions

	Contrats de location déficitaires ^{1,4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
Au 30 septembre 2016	\$ 16 246	\$ 9 000	\$ 36 706	\$ 13 426	\$ 75 378
Provisions additionnelles	17 326	4 207	1 933	72 633	96 099
Montants utilisés	(7 055)	(3 649)	(1 698)	(23 047)	(35 449)
Renversement de montants non utilisés	(1 417)	(2 859)	(4 480)	—	(8 756)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	139	—	291	—	430
Écart de conversion	(278)	(127)	(367)	116	(656)
Au 30 septembre 2017	24 961	6 572	32 385	63 128	127 046
Tranche courante	9 845	6 572	7 867	61 870	86 154
Tranche non courante	15 116	—	24 518	1 258	40 892

	Contrats de location déficitaires ^{1,4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
Au 30 septembre 2015	\$ 39 483	\$ 24 159	\$ 38 753	\$ 54 640	\$ 157 035
Provisions additionnelles	2 639	2 168	4 891	29 100	38 798
Montants utilisés	(13 492)	(10 553)	(2 278)	(69 724)	(96 047)
Renversement de montants non utilisés	(10 480)	(6 160)	(1 593)	—	(18 233)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	184	—	433	—	617
Écart de conversion	(2 088)	(614)	(3 500)	(590)	(6 792)
Au 30 septembre 2016	16 246	9 000	36 706	13 426	75 378
Tranche courante	6 362	9 000	8 582	10 980	34 924
Tranche non courante	9 884	—	28 124	2 446	40 454

¹ Au 30 septembre 2017, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et neuf ans (entre un an et sept ans au 30 septembre 2016) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,71 % (0,77 % au 30 septembre 2016). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

² Au 30 septembre 2017, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 1 163 000 \$, 5 254 000 \$ et 155 000 \$ (de respectivement néant, 5 289 000 \$ et 3 711 000 \$ au 30 septembre 2016). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de risques fiscaux et des réclamations d'employés et autres.

³ Au 30 septembre 2017, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 33 034 000 \$ (37 472 000 \$ au 30 septembre 2016) et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,90 % (0,98 % au 30 septembre 2016). L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et dix ans au 30 septembre 2017 (entre un an et onze ans au 30 septembre 2016). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

⁴ Se reporter à la note 24, Coûts de restructuration et à la note 26, Investissements dans les filiales.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme

	30 septembre 2017	30 septembre 2016
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables en décembre par tranches de 175 126 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 312 725 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	485 401	630 881
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 50 036 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 68 800 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 375 270 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 437 815 \$ (350 000 \$ US) en 7 versements annuels de 50 000 \$ US de 2018 à 2024 et de 125 647 \$ (85 000 €) en 2021 ²	1 057 027	1 102 155
Facilité de crédit renouvelable non garantie ³	200 000	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2021, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,49 % (2,57 % en 2016)	61 703	111 205
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2022, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,89 % (3,40 % en 2016)	29 794	42 172
Autre dette à long terme	28 078	24 562
Tranche courante	1 862 003	1 910 975
	122 467	192 036
1 739 536	1 718 939	

¹ Au 30 septembre 2017, un montant de 487 851 000 \$ avait été prélevé, moins les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 2 208 000 \$ et les frais de financement de 242 000 \$. En décembre 2016, la Société a remboursé la tranche arrivée à échéance des billets de premier rang non garantis en devise américaine d'un montant total de 113 584 000 \$. À la suite de ce remboursement, le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 3,1 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,76 % (4,57 % en 2016). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2017, la Société respectait ces clauses restrictives.

² Au 30 septembre 2017, un montant de 1 057 568 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 541 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 4,9 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,62 % (3,62 % en 2016). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2017, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2021. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2017, un montant de 200 000 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité au taux préférentiel du Canada non majoré et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,20 %. De plus, un montant de 9 631 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 7 novembre 2017, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2022 et pourra être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2017, la Société respectait ces clauses restrictives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, compte non tenu des couvertures de juste valeur, des obligations en vertu de contrats de location-financement et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	109 006
De un an à deux ans	308 678
De deux ans à cinq ans	914 472
Plus de cinq ans	503 044
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	1 835 200

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	13 408	678	14 086
De un an à deux ans	7 965	376	8 341
De deux ans à cinq ans	8 421	261	8 682
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	29 794	1 315	31 109

14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
	\$	\$
Revenus différés	112 244	151 292
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	48 379	43 844
Loyers différés	39 554	43 118
Autres	13 259	6 053
Total	213 436	244 307

15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	337 331	294 992
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(15 526)	(7 413)
Total de la charge d'impôt exigible	321 805	287 579
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	70 641	106 939
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	2 575	7 776
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	2 115	928
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(14 434)	(19 153)
Total de la charge d'impôt différé	60 897	96 490
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	382 702	384 069

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,8	26,9
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	1,3	0,9
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,9)	(0,4)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	(0,3)	(1,0)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(1,0)	(1,3)
Charge d'impôt minimale	0,9	0,8
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé	0,2	0,5
Taux d'imposition effectif	27,0	26,4

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2016	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créateurs et autres passifs non courants	81 092	—	4 339	—	—	(2 734)	82 697
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	134 725	990	(54 545)	—	—	(2 277)	78 893
Rémunération à payer	41 780	—	5 274	—	(4 876)	(1 348)	40 830
Obligations au titre des prestations de retraite	41 265	—	(2 876)	(3 822)	—	(405)	34 162
Provision pour créances douteuses	598	—	(275)	—	—	—	323
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(136 663)	(4 116)	4 217	—	—	2 479	(134 083)
Travaux en cours	(79 550)	—	(4 836)	—	—	3 488	(80 898)
Goodwill	(56 050)	—	(7 117)	—	—	2 499	(60 668)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(22 216)	—	(7 569)	—	—	—	(29 785)
Couvertures de flux de trésorerie	(9 035)	—	140	6 277	—	263	(2 355)
Autres	373	—	2 351	1 629	—	(382)	3 971
Impôt différé, montant net	(3 681)	(3 126)	(60 897)	4 084	(4 876)	1 583	(66 913)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2015	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2016
Fournisseurs, autres créateurs et autres passifs non courants	\$ 73 483	\$ —	\$ 10 259	\$ —	\$ —	\$ (2 650)	\$ 81 092
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	224 397	—	(76 391)	—	—	(13 281)	134 725
Rémunération à payer	57 439	93	(23 819)	—	8 468	(401)	41 780
Obligations au titre des prestations de retraite	32 491	—	3 041	6 565	—	(832)	41 265
Provision pour créances douteuses	4 400	—	(3 698)	—	—	(104)	598
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(145 720)	(2 576)	13 632	—	—	(1 999)	(136 663)
Travaux en cours	(68 167)	—	(12 921)	—	—	1 538	(79 550)
Goodwill	(54 807)	—	(2 309)	—	—	1 066	(56 050)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(21 131)	—	(1 085)	—	—	—	(22 216)
Couvertures de flux de trésorerie	(14 061)	—	265	3 959	—	802	(9 035)
Autres	2 120	154	(3 464)	1 196	—	367	373
Impôt différé, montant net	90 444	(2 329)	(96 490)	11 720	8 468	(15 494)	(3 681)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
Actifs d'impôt différé	\$ 146 602	\$ 179 898
Passifs d'impôt différé	(213 515)	(183 579)
	(66 913)	(3 681)

Au 30 septembre 2017, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 454 027 000 \$ (744 092 000 \$ au 30 septembre 2016), dont une tranche de 41 205 000 \$ (105 505 000 \$ au 30 septembre 2016) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2037 et une autre de 412 822 000 \$ (638 587 000 \$ au 30 septembre 2016) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 95 491 000 \$ (170 075 000 \$ au 30 septembre 2016) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 21 218 000 \$ (39 430 000 \$ au 30 septembre 2016). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 74 273 000 \$ (130 645 000 \$ au 30 septembre 2016) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 89 954 000 \$ (143 700 000 \$ au 30 septembre 2016).

Au 30 septembre 2017, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 658 734 000 \$ (662 334 000 \$ au 30 septembre 2016) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 110 862 000 \$ (113 125 000 \$ au 30 septembre 2016) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 106 242 000 \$ (109 045 000 \$ au 30 septembre 2016). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 4 620 000 \$ (4 080 000 \$ au 30 septembre 2016) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 640 246 000 \$ (638 300 000 \$ au 30 septembre 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2017, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 126 389 000 \$ (557 800 000 \$ au 30 septembre 2016). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 2 779 924 000 \$ (2 339 815 000 \$ au 30 septembre 2016) tirés de ses filiales à l'étranger car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition de 35 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et de 65 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Royaume-Uni (suite)

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies susmentionnés ont été réalisées le 30 septembre 2015, et les régimes suivants ont fait état d'un déficit :

- L'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite de CMG faisait état d'un déficit de 111 390 000 \$. Un nouveau plan de recouvrement a été proposé, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et requérant des cotisations trimestrielles de 3 731 000 \$ pour couvrir le déficit et de 293 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.
- L'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Logica faisait état d'un déficit de 7 882 000 \$. Un nouveau plan de recouvrement a été proposé, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et requérant des cotisations mensuelles de 154 000 \$ pour couvrir le déficit et de 10 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recevront une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du Travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recevront une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme d'un montant forfaitaire.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Obligations au titre des prestations définies	\$ (792 216)	\$ (87 995)	\$ (52 546)	\$ (58 933)	\$ (991 690)
Juste valeur des actifs des régimes	763 859	12 088	—	25 074	801 021
	(28 357)	(75 907)	(52 546)	(33 859)	(190 669)
Juste valeur du droit au remboursement	—	22 863	—	1 082	23 945
Passif net comptabilisé dans le bilan	(28 357)	(53 044)	(52 546)	(32 777)	(166 724)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	22 863	—	1 082	23 945
Actifs au titre des prestations de retraite	11 316	—	—	307	11 623
Obligations au titre des prestations de retraite	(39 673)	(75 907)	(52 546)	(34 166)	(202 292)
	(28 357)	(53 044)	(52 546)	(32 777)	(166 724)

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Obligations au titre des prestations définies	\$ (814 156)	\$ (97 392)	\$ (58 565)	\$ (60 041)	\$ (1 030 154)
Juste valeur des actifs des régimes	792 665	12 403	—	17 575	822 643
	(21 491)	(84 989)	(58 565)	(42 466)	(207 511)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 269	—	1 166	24 435
Passif net comptabilisé dans le bilan	(21 491)	(61 720)	(58 565)	(41 300)	(183 076)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	23 269	—	1 166	24 435
Actifs au titre des prestations de retraite	8 797	—	—	—	8 797
Obligations au titre des prestations de retraite	(30 288)	(84 989)	(58 565)	(42 466)	(216 308)
	(21 491)	(61 720)	(58 565)	(41 300)	(183 076)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Au 30 septembre 2016	\$ 814 156	\$ 97 392	\$ 58 565	\$ 60 041	\$ 1 030 154
Obligations éteintes à la liquidation	—	—	—	(1 029)	(1 029)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 552	878	4 906	4 735	12 071
Charge d'intérêts	18 147	982	599	2 778	22 506
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(22 195)	(9 055)	(8 625)	(1 884)	(41 759)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(12 043)	—	(2 395)	(626)	(15 064)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹	25 041	422	(209)	339	25 593
Cotisations des participants au régime	113	—	—	—	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	—	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Écart de conversion ¹	(14 490)	43	10	(1 336)	(15 773)
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	52 546	33 353	85 899
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	792 216	87 995	—	25 580	905 791
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Au 30 septembre 2015	\$ 753 583	\$ 82 380	\$ 49 603	\$ 48 727	\$ 934 293
Passif pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	—	—	381	—	381
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 133	808	4 314	5 720	11 975
Charge d'intérêts	26 177	1 911	1 172	2 529	31 789
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	199 229	15 576	8 178	4 849	227 832
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(8 853)	—	(3 870)	121	(12 602)
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	64	257	43	209	573
Coût des services passés	—	—	—	3 552	3 552
Cotisations des participants au régime	181	—	—	22	203
Prestations payées dans le cadre du régime	(21 781)	(225)	—	(2 085)	(24 091)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 926)	(577)	(1 882)	(4 385)
Écart de conversion ¹	(135 577)	(1 389)	(679)	(1 721)	(139 366)
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	58 565	34 436	93 001
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	814 156	97 392	—	25 605	937 153
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078
Actifs distribués sur liquidation	—	—	—	(449)	(449)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	17 628	364	—	1 157	19 149
Cotisations patronales	17 651	1 411	305	11 482	30 849
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(29 635)	380	—	532	(28 723)
Cotisations des participants au régime	113	—	—	—	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	—	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	2 108	—	—	(113)	(2 221)
Écart de conversion ¹	(14 390)	(209)	—	(1 109)	(15 708)
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	—	26 156	824 966
Actifs des régimes	763 859	12 088	—	25 074	801 021
Droit au remboursement	—	22 863	—	1 082	23 945
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	—	26 156	824 966

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	—	16 207	777 551
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	25 494	813	—	1 087	27 394
Cotisations patronales	17 896	2 024	577	5 302	25 799
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	178 033	437	—	597	179 067
Cotisations des participants au régime	181	—	—	22	203
Prestations payées dans le cadre du régime	(21 781)	(225)	—	(2 085)	(24 091)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 926)	(577)	(1 882)	(4 385)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 839)	—	—	(3)	(1 842)
Écart de conversion ¹	(131 543)	(571)	—	(504)	(132 618)
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078
Actifs des régimes	792 665	12 403	—	17 575	822 643
Droit au remboursement	—	23 269	—	1 166	24 435
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	233 871	—	—	—	233 871
Obligations cotées	183 729	—	—	123	183 852
Biens immobiliers	32 353	—	—	—	32 353
Trésorerie	75 044	—	—	51	75 095
Autres ¹	238 862	12 088	—	24 900	275 850
	763 859	12 088	—	25 074	801 021

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	200 163	—	—	—	200 163
Obligations cotées	188 674	—	—	162	188 836
Biens immobiliers	30 004	—	—	—	30 004
Trésorerie	62 708	—	—	55	62 763
Autres ¹	311 116	12 403	—	17 358	340 877
	792 665	12 403	—	17 575	822 643

¹ Se composent principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12 071	11 975
Gain à la liquidation	(580)	—
Coût des services passés	—	3 552
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	3 357	4 395
Frais d'administration	2 221	1 842
	17 069	21 764

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 11 491 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 5 578 000 \$ (note 25) (respectivement 15 527 000 \$ et 6 237 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,69	1,75	1,75	4,50
Augmentations salariales futures	3,48	2,50	2,86	1,96
Augmentations des prestations de retraite futures	3,38	1,50	—	—
Taux d'inflation	3,48	2,00	2,00	2,85

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,31	1,04	1,04	3,86
Augmentations salariales futures	3,15	2,50	2,17	2,07
Augmentations des prestations de retraite futures	3,11	1,50	—	—
Taux d'inflation	3,15	2,00	2,00	3,10

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre âgé actuellement de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,1	20,0
Femmes	23,9	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,5	22,0
Femmes	25,4	26,0

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,2	20,0
Femmes	24,2	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,9	22,0
Femmes	26,1	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2Px (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2016 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G et 3) en France selon l'INSEE TVTD 2010-2012.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	\$ (34 430)	\$ (2 922)	\$ (2 065)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	36 668	3 081	2 174
Augmentation salariale de 0,25 %	582	56	2 208
Diminution salariale de 0,25 %	(575)	(55)	(2 105)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	17 169	1 338	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 347)	(1 282)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	27 484	1 338	2 208
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(26 022)	(1 282)	(2 105)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	22 051	2 442	378
Diminution de un an de l'espérance de vie	(21 965)	(2 186)	(407)

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	\$ (36 935)	\$ (3 556)	\$ (2 476)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	39 406	3 762	2 612
Augmentation salariale de 0,25 %	724	80	2 588
Diminution salariale de 0,25 %	(714)	(78)	(2 466)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	17 860	1 802	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 963)	(1 721)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	28 843	1 802	2 588
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(27 303)	(1 721)	(2 466)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	24 093	2 918	444
Diminution de un an de l'espérance de vie	(23 900)	(2 601)	(485)

L'analyse de sensibilité qui précède repose sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	(en années)	
Royaume-Uni	19	20
Allemagne	14	15
France	16	18
Autres	11	13

La Société s'attend à cotiser 23 798 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 19 753 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 045 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées et des paiements de recouvrement du déficit.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 234 122 000 \$ en 2017 (236 678 000 \$ en 2016).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,81 % et ses adhérents représentent 0,55 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2017, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 158 % (142 % en 2016). La charge au titre du régime s'est élevée à 34 208 000 \$ en 2017 (34 528 000 \$ en 2016). La Société s'attend à cotiser 27 590 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2017, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 48 379 000 \$ (43 844 000 \$ au 30 septembre 2016) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 46 906 000 \$ (42 139 000 \$ au 30 septembre 2016) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 46 480 000 \$ au 30 septembre 2017 (41 423 000 \$ au 30 septembre 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 65 850 \$ au 30 septembre 2017 (69 777 \$ au 30 septembre 2016)	695 591	837 056
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 69 296 \$ au 30 septembre 2017 (72 490 \$ au 30 septembre 2016)	(453 690)	(466 799)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 2 332 \$ au 30 septembre 2017 (8 876 \$ au 30 septembre 2016)	1 670	13 931
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 178 \$ au 30 septembre 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulé de 965 \$ au 30 septembre 2016)	(562)	2 947
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 20 933 \$ au 30 septembre 2017 (25 160 \$ au 30 septembre 2016)	(83 618)	(83 007)
	159 391	304 128

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, des gains nets non réalisés de 15 425 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 9 534 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 11 834 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 6 725 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2016).

18. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2017 et 2016, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Au 30 septembre 2015	275 773 284	\$ 2 207 826	33 272 767	\$ 46 419	309 046 051	\$ 2 254 245
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	5 283 485	111 405	—	—	5 283 485	111 405
UAR exercées ²	—	21 250	—	—	—	21 250
Rachetées et annulées ³	(9 519 875)	(170 374)	—	—	(9 519 875)	(170 374)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(21 795)	—	—	—	(21 795)
Conversion d'actions ⁵	420 019	586	(420 019)	(586)	—	—
Au 30 septembre 2016	271 956 913	2 148 898	32 852 748	45 833	304 809 661	2 194 731
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	2 079 150	60 943	—	—	2 079 150	60 943
UAR exercées ²	—	23 666	—	—	—	23 666
Rachetées et annulées ³	(19 929 268)	(227 060)	—	—	(19 929 268)	(227 060)
Revendues et détenues en fiducie ⁴	—	2 445	—	—	—	2 445
Au 30 septembre 2017	254 106 795	2 008 892	32 852 748	45 833	286 959 543	2 054 725

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 11 169 000 \$ (21 972 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

² Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, 659 640 UAR ont été exercées (969 241 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016), dont la valeur comptabilisée de 23 666 000 \$ (21 250 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2017, 468 668 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (1 192 308 au 30 septembre 2016) (note 19 b).

³ Le 1^{er} février 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 21 190 564 actions subalternes classe A par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dès le 6 février 2017 jusqu'au 5 février 2018 au plus tard, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a racheté 15 074 900 actions subalternes classe A aux fins d'annulation (2 207 500 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) dans le cadre de la précédente et de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie en trésorerie de 946 664 000 \$ (117 820 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 823 450 000 \$ (99 553 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016), a été imputé aux bénéfices non distribués. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a payé et annulé 200 000 actions subalternes classe A d'une valeur comptable de 1 631 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 466 000 \$ qui étaient détenues dans la période précédente.

De plus, pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a racheté 4 854 368 actions subalternes classe A aux fins d'annulation (7 112 375 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 300 000 000 \$ (400 000 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016). L'excédent du prix de rachat sur la valeur comptable, de l'ordre de 196 154 000 \$ (247 893 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016), a été imputé aux bénéfices non distribués. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

⁴ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, le fiduciaire a revendu 64 000 actions subalternes classe A qui étaient détenues en fiducie sur le marché libre conformément aux modalités du régime d'UAR (néant pour l'exercice clos le 30 septembre 2016). L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A, de l'ordre de 1 601 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 441 722 actions subalternes classe A de la Société, pour une contrepartie en trésorerie de 21 795 000 \$.

⁵ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, un actionnaire a converti 420 019 actions classe B en 420 019 actions subalternes classe A.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédent la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2017, un total de 30 561 122 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

		2017		2016
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début de l'exercice	16 623 619	39,40	20 629 392	29,23
Attribuées	2 961 866	63,22	3 882 977	62,53
Exercées	(2 079 150)	23,94	(5 283 485)	16,93
Éteintes	(2 267 952)	49,12	(2 558 272)	39,39
Échues	(500)	7,72	(46 993)	14,22
En cours à la fin de l'exercice	15 237 883	44,70	16 623 619	39,40
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 527 054	28,77	7 798 604	24,10

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2017 s'établissait à 64,49 \$ (58,65 \$ en 2016).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Options en cours	Options pouvant être exercées	
			Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
9,31 à 9,41	235 229	1,00	9,31	235 229	9,31
11,39 à 13,26	524 425	2,00	12,59	524 425	12,59
14,48 à 15,96	1 136 174	3,00	15,48	1 136 174	15,48
19,28 à 21,31	283 523	4,00	19,75	283 523	19,75
23,65 à 30,79	1 965 317	5,21	23,89	1 965 317	23,89
34,68 à 38,79	1 886 662	6,35	37,22	1 752 804	37,17
39,47 à 47,36	1 042 738	7,13	39,67	757 139	39,70
47,81 à 56,69	1 725 490	7,99	48,46	866 563	48,50
57,21 à 63,72	6 438 325	9,43	63,21	5 880	57,21
	15 237 883	7,22	44,70	7 527 054	28,77

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	13,03	13,11
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	22,52	25,41
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,66	0,56
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	63,22	62,53
Cours de l'action (\$)	63,22	62,53

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (participants) des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédent le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2015	1 719 827
Attribuées ¹	570 000
Exercées	(969 241)
Éteintes	(128 278)
En cours au 30 septembre 2016	1 192 308
Attribuées ¹	221 000
Exercées	(659 640)
Éteintes	(285 000)
En cours au 30 septembre 2017	468 668

¹ Les UAR attribuées en 2017 étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 62,49 \$ par unité (48,35 \$ par unité en 2016).

Le 26 septembre 2017, la Société a adopté un nouveau régime d'UAR ayant des modalités semblables à celles du régime d'UAR existant. Aucune UAR n'a été attribuée en vertu du nouveau régime pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base; toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2017, il y avait 136 246 UAD en cours (107 856 UAD au 30 septembre 2016).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Options sur actions	25 133	17 720
UAR	9 310	20 579
Régime d'achat d'actions	97 729	87 683
UAD	2 075	2 916
	134 247	128 898

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2017			2016		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De base	1 035 195	297 516 970	3,48	1 068 716	304 808 130	3,51
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		5 776 515			7 965 026	
	1 035 195	303 293 485	3,41	1 068 716	312 773 156	3,42

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, les 19 929 268 actions subalternes classe A achetées et les 468 668 actions subalternes classe A détenues en fiducie (respectivement 9 519 875 et 1 192 308 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution exclut 6 419 566 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (3 842 800 pour l'exercice clos le 30 septembre 2016) puisqu'elles étaient antidilutives.

21. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 527 904	1 443 169
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	278 792	414 427
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(56 068)	(105 187)

¹ Au 30 septembre 2017, les montants retenus par les clients pour les contrats de construction en cours s'élevaient à 11 971 000 \$ (72 277 000 \$ au 30 septembre 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	\$ 6 412 607	\$ 6 254 917
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 273 944	1 243 143
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	814 274	795 347
Coûts immobiliers	349 881	399 682
Amortissement (note 23)	366 377	394 054
Autres charges opérationnelles	40 576	33 786
	9 257 659	9 120 929

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 182 951 000 \$ en 2017 (174 199 000 \$ en 2016).

23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
Amortissement des immobilisations corporelles ¹ (note 6)	\$ 152 854	\$ 163 105
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	157 033	176 895
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	56 490	54 054
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	366 377	394 054
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 336	3 221
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 090	1 154
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 494	1 631
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (notes 6 et 24)	5 907	—
	377 204	400 060

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 11 623 000 \$ en 2017 (14 471 000 \$ en 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle engagera des coûts de restructuration d'environ 165 000 000 \$ au cours du prochain exercice afin de réduire le délai pour mettre en œuvre certains éléments de sa stratégie de croissance rentable et a engagé des coûts de 88 628 000 \$ liés au programme annoncé. Ce montant comprend des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi de 67 426 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des coûts liés à des contrats de location visant des locaux libérés de 14 550 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, une charge de 5 907 000 \$ au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles (notes 6 et 23) et d'autres coûts de restructuration de 745 000 \$. L'initiative devrait générer des bénéfices tout au long de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a achevé la mise en œuvre du programme de restructuration annoncé précédemment à l'égard des mesures d'amélioration de la productivité et a engagé un montant de 29 100 000 \$ au titre des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi, soit une charge totale de 65 000 000 \$ pour l'ensemble du programme.

25. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	62 022	70 257
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 16)	5 578	6 237
Autres charges financières	5 911	3 542
Charges financières	73 511	80 036
Revenus financiers	(3 719)	(1 610)
	69 792	78 426

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 3 novembre 2016, la Société a acquis la totalité des unités de Collaborative Consulting, LLC, société de services-conseils stratégiques en TI, spécialisée dans les secteurs des services financiers, des sciences de la vie et des services publics, établie à Boston, au Massachusetts.
- Le 19 avril 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Computer Technology Solutions, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Birmingham, en Alabama.
- Le 12 mai 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de eCommerce Systems, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Denver, au Colorado.
- Le 22 août 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Summa Technologies, Inc. (Summa), société de services-conseils stratégiques en TI, dotée d'une expertise dans l'expérience numérique et le développement de logiciels agiles, établie à Pittsburgh, en Pennsylvanie.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. La répartition du prix d'acquisition de Summa est préliminaire.

	2017
	\$
Actifs courants	40 705
Immobilisations corporelles	5 488
Immobilisations incorporelles	50 474
Goodwill ¹	238 322
Passifs courants	(29 953)
Passif d'impôt différé	(3 126)
Dette	(9 648)
	<hr/> 292 262
Trésorerie acquise	14 814
Actifs nets acquis	307 076
	<hr/>
Contrepartie payée	297 875
Contrepartie à payer ²	9 201

¹ Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. L'ensemble du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. et un montant de 191 231 000 \$ est déductible aux fins de l'impôt.

² Remboursable en versements annuels jusqu'en 2021 et portant intérêt au taux de 2,04 %.

De plus, le 6 octobre 2017, la Société a acquis 94,79 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto), un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise établi à Helsinki, en Finlande, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 137 436 000 \$. Le 10 octobre 2017, la Société a déposé une demande pour entamer des procédures d'acquisition forcée en vertu des dispositions légales applicables pour acquérir les actions restantes d'Affecto. À la date d'approbation des états financiers consolidés de la Société, la comptabilisation initiale de l'acquisition d'Affecto n'était pas terminée.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions (suite)

Ces acquisitions sont alignées au modèle de proximité client de la Société et solidifieront davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique.

b) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Dans le cadre de ces acquisitions, la Société a passé en charges 10 306 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017. Ce montant comprend des frais connexes aux acquisitions de 1 661 000 \$ et des coûts d'intégration de 8 645 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de 5 207 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des contrats de location visant des locaux libérés de 1 382 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, et d'autres coûts d'intégration de 2 056 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2017	2016
	\$	\$
Créances clients	(164 452)	(35 829)
Travaux en cours	(8 056)	(102 354)
Charges payées d'avance et autres actifs	16 403	(18 573)
Actifs financiers non courants	(13 338)	(4 802)
Fournisseurs et autres crébiteurs	(92 873)	16 764
Rémunération à payer	44 837	(43 528)
Revenus différés	(12 993)	3 551
Provisions	50 777	(77 192)
Passifs non courants	8 612	(11 897)
Obligations au titre des prestations de retraite	(12 395)	(1 150)
Instruments financiers dérivés	3 229	(2 256)
Impôt sur les bénéfices	34 164	9 393
	(146 085)	(267 873)

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2017	2016
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(118)	(15)
Fournisseurs et autres crébiteurs	34 522	36 139
Provisions	1 571	1 074
	35 975	37 198
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 365)	(15 427)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(23 236)	(32 608)
	(39 601)	(48 035)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	3 508	9 238
Augmentation des obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	—	1 584
Émission d'actions	118	15
	3 626	10 837

c) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts payés	78 227	82 369
Intérêts reçus	3 680	1 455
Impôt sur les bénéfices payé	244 227	246 134

d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient entièrement composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2017 et 2016.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle selon sept secteurs opérationnels. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 11).

	Exercice clos le 30 septembre 2017							
	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	3 028 355	1 577 883	1 605 500	1 559 869	1 286 700	1 194 409	592 350	10 845 066
Bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	495 774	179 989	343 856	193 075	152 185	98 981	122 763	1 586 623
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26 b)								(10 306)
Coûts de restructuration (note 24)								(88 628)
Charges financières nettes (note 25)								(69 792)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 417 897

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, l'amortissement total de 370 207 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 98 163 000 \$, 47 907 000 \$, 62 050 000 \$, 32 377 000 \$, 69 506 000 \$, 37 480 000 \$ et 22 724 000 \$.

	Exercice clos le 30 septembre 2016							
	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 878 661	1 651 322	1 536 331	1 444 966	1 431 739	1 198 854	541 391	10 683 264
Bénéfice avant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	486 295	186 742	345 483	174 685	154 262	114 256	98 588	1 560 311
Coûts de restructuration (note 24)								(29 100)
Charges financières nettes (note 25)								(78 426)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 452 785

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, l'amortissement total de 398 906 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 94 744 000 \$, 69 385 000 \$, 58 695 000 \$, 34 542 000 \$, 79 342 000 \$, 40 427 000 \$ et 21 771 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique Sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels :

	2017	2016
	\$	\$
É.-U.	3 118 044	2 969 506
Pays nordiques européens		
Suède	775 093	829 080
Finlande	654 155	648 981
Ailleurs	239 658	248 826
	1 668 906	1 726 887
Canada	1 746 438	1 643 680
France		
France	1 555 721	1 433 354
Ailleurs	38 445	38 690
	1 594 166	1 472 044
R.-U.	1 419 419	1 568 323
ECS		
Allemagne	415 104	397 059
Pays-Bas	421 673	449 031
Ailleurs	332 401	318 991
	1 169 178	1 165 081
Asie-Pacifique		
Ailleurs	128 915	137 743
	128 915	137 743
	10 845 066	10 683 264

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (suite)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
É.-U.	\$ 312 909	\$ 290 303
Canada	311 667	283 121
R.-U.	183 213	234 743
France	66 416	76 654
Suède	66 953	72 795
Finlande	35 363	34 745
Allemagne	38 310	46 825
Pays-Bas	25 300	30 487
Reste du monde	89 964	90 419
	1 130 095	1 160 092

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2017	2016
Impartition		
Technologies de l'information	4 640 892	4 680 329
Gestion des processus d'affaires	1 128 258	1 099 342
Intégration de systèmes et services-conseils	5 075 916	4 903 593
	10 845 066	10 683 264

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U., représentaient 1 521 821 000 \$ et 14,00 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 (1 405 955 000 \$ et 13,20 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2016).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI France SAS	France
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI Deutschland Ltd & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit le président et chef de la direction, le vice-président exécutif et chef de la direction financière, et les membres du conseil d'administration, était comme suit :

	2017	2016 ¹
Avantages du personnel à court terme	\$ 8 990	\$ 6 224
Paiements fondés sur des actions	15 537	23 803

¹ Comprend le chef des opérations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2017, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2028 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 656 775 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	174 835
De un an à deux ans	127 411
De deux ans à cinq ans	241 387
Plus de cinq ans	113 142

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 200 424 000 \$ (223 289 000 \$ en 2016), déduction faite des revenus de sous-location de 14 653 000 \$ (19 220 000 \$ en 2016). Au 30 septembre 2017, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 12 868 000 \$ (25 801 000 \$ au 30 septembre 2016).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 238 931 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	109 495
De un an à deux ans	70 073
De deux ans à cinq ans	59 363

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 12).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 10 865 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2017, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2017, la Société avait engagé un montant total de 30 297 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 86 813 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers, compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti. Les passifs financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Niveau	Au 30 septembre 2017		Au 30 septembre 2016	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Passifs financiers dont la juste valeur est présentée					
Autres passifs					
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 542 428	1 638 980	1 733 036	1 855 143
Facilité de crédit renouvelable non garantie	Niveau 2	200 000	200 000	—	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	61 703	60 847	111 205	109 966
Obligations en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	29 794	29 667	42 172	41 753
Autre dette à long terme	Niveau 2	28 078	27 348	24 562	22 843
		1 862 003	1 956 842	1 910 975	2 029 705

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2017		Au 30 septembre 2016	
			\$		\$
Actifs financiers					
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2		165 872		596 529
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 10)	Niveau 1		46 906		42 139
			212 778		638 668
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		8 152		22 226
Instruments financiers dérivés non courants (note 10)	Niveau 2		24 939		49 759
			33 091		71 985
Disponibles à la vente					
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2		195 509		195 976
Placements non courants (note 10)	Niveau 2		23 047		27 246
			218 556		223 222
Passifs financiers					
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		12 069		4 517
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		82 365		46 473
			94 434		50 990

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2017	Au 30 septembre 2016
		\$	\$
Couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Swaps de devises de 831 400 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (831 400 \$ au 30 septembre 2016)	Actifs courants Actifs non courants	2 907 14 539	— 31 603
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de 65 691 \$ US entre le dollar américain et la roupie indienne (31 033 \$ US au 30 septembre 2016)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	37 162 330 427	3 358 — 58 —
Contrats de change à terme de 146 881 \$ entre le dollar canadien et la roupie indienne (116 700 \$ au 30 septembre 2016)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	4 644 7 429 554 969	11 935 7 429 — —
Contrats de change à terme de 21 483 € entre l'euro et la roupie indienne (8 900 € au 30 septembre 2016)	Actifs courants Passifs courants Passifs non courants	— 275 366	376 — —
Contrats de change à terme de 29 034 £ entre la livre sterling et la roupie indienne (15 200 £ au 30 septembre 2016)	Actifs courants Passifs courants Passifs non courants	24 771 895	5 094 — —
Contrats de change à terme de 75 374 € entre l'euro et la livre sterling (52 700 € au 30 septembre 2016)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	33 70 1 477 1 987	— — 3 626 350
Contrats de change à terme de 53 527 € entre l'euro et le dirham marocain (8 300 € au 30 septembre 2016)	Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	2 669 1 681 5 427	— 710 —
Autres contrats de change à terme	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	507 70 231 345	1 463 — 123 —
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de devises de 600 000 \$ US en dollars canadiens (600 000 \$ US au 30 septembre 2016)	Passifs courants Passifs non courants	6 750 69 540	— 46 123
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2016)	Actifs non courants Passifs non courants	— 2 409	10 727 —

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables;
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours observables à la date de clôture.

Au 30 septembre 2017, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 7 286 000 \$ du gain net cumulé non réalisé sur les instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2017 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, les relations de couverture de la Société ont été efficaces.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel d'une tranche de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros. La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a également conclu des swaps de devises de dollars canadiens en euros, dont le montant nominal était de 831 400 000 \$, désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 109 730 000 \$ pour un montant net de 24 057 000 \$. La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée au bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a conclu des swaps de devises d'un montant nominal de 600 000 000 \$ US ayant trait aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Les swaps de devises sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appreciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	2017		2016	
				Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(860)	(1 174)	2 383	(539)	(913)	(1 581)	2 964
Diminution des autres éléments du résultat global	(1 839)	(74 974)	(93 866)	(4 788)	(847)	(85 380)	(92 264)
							(2 581)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2017	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créateurs	1 004 307	1 004 307	1 004 307	—	—	—
Rémunération à payer	578 886	578 886	578 886	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 542 428	1 823 352	124 201	343 207	818 095	537 849
Facilité de crédit renouvelable non garantie	200 000	226 810	6 400	6 400	214 010	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	61 703	63 454	33 850	18 623	10 981	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	29 794	31 109	14 086	8 341	8 682	—
Autre dette à long terme	28 078	28 787	13 986	2 988	9 130	2 683
Obligations liées aux fonds des clients	314 233	314 233	314 233	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	90					
Sorties de fonds		17 036	5 486	6 530	5 020	—
(Entrées de fonds)		(16 989)	(5 417)	(5 083)	(6 489)	—
Swaps de devises	58 844					
Sorties de fonds		849 762	83 877	317 085	291 798	157 002
(Entrées de fonds)		(846 228)	(91 446)	(310 451)	(291 936)	(152 395)
Swaps de taux d'intérêt	2 409					
Sorties de fonds		63 248	14 055	14 055	35 138	—
(Entrées de fonds)		(70 222)	(15 605)	(15 605)	(39 012)	—
	3 820 772	4 067 545	2 080 899	386 090	1 055 417	545 139

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2016	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créateurs	1 107 863	1 107 863	1 107 863	—	—	—
Rémunération à payer	523 553	523 553	523 553	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 733 036	2 083 673	178 105	130 140	786 108	989 320
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	111 205	115 362	48 860	35 668	30 834	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	42 172	44 205	19 716	11 789	11 932	768
Autre dette à long terme	24 562	24 687	15 404	1 187	3 797	4 299
Obligations liées aux fonds des clients	365 994	365 994	365 994	—	—	—
(Actifs) passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(24 788)					
Sorties de fonds		4 813	4 454	359	—	—
(Entrées de fonds)		(31 221)	(22 510)	(3 945)	(4 766)	—
Swaps de devises	14 520					
Sorties de fonds		865 655	17 906	83 678	536 888	227 183
(Entrées de fonds)		(917 944)	(30 315)	(95 920)	(558 094)	(233 615)
Swaps de taux d'intérêt	(10 727)					
Sorties de fonds		68 273	12 413	12 413	37 240	6 207
(Entrées de fonds)		(90 025)	(16 368)	(16 368)	(49 105)	(8 184)
	3 887 390	4 164 888	2 225 075	159 001	794 834	985 978

Au 30 septembre 2017, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements non courants totalisant 188 919 000 \$ (623 775 000 \$ au 30 septembre 2016). Elle disposait également d'un montant de 1 290 369 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 466 086 000 \$ au 30 septembre 2016). Au 30 septembre 2017, les créances clients totalisaient 931 530 000 \$ (816 885 000 \$ au 30 septembre 2016). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2017	2016
En règle	\$ 806 041	\$ 684 454
En souffrance de 1 jour à 30 jours	79 016	76 339
En souffrance de 31 à 60 jours	25 262	19 415
En souffrance de 61 à 90 jours	8 999	10 749
En souffrance depuis plus de 90 jours	16 969	31 241
	936 287	822 198
Provision pour créances douteuses	(4 757)	(5 313)
	931 530	816 885

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 2016

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2017, le total du capital géré¹ s'élevait à 8 253 548 000 \$ (8 999 358 000 \$ au 30 septembre 2016). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette¹/capitalisation¹
- Dette/BAIIA¹

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier¹, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres².
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers¹, qui est le ratio de BAIIAL¹ pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives opérationnels pour la même période. Le BAIIAL correspond au BAIIA avant les charges locatives².
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Mesure non conforme aux PCGR.

² Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.